



Les mariages au Québec en 2010 : la nuptialité reste stable, les célébrants se diversifient

Martine St-Amour

Les données provisoires sur les mariages au Québec en 2010 montrent une certaine stabilisation de la nuptialité. La propension à se marier reste faible, mais elle ne baisse plus depuis le milieu des années 2000. La façon dont les couples se marient continue toutefois de se diversifier depuis l'habilitation, en 2002, de nouveaux célébrants pour les mariages civils. C'est ce que fait ressortir cet article, qui s'intéresse aussi aux comportements de nuptialité des différents groupes d'âge et à une institution encore récente, l'union civile.

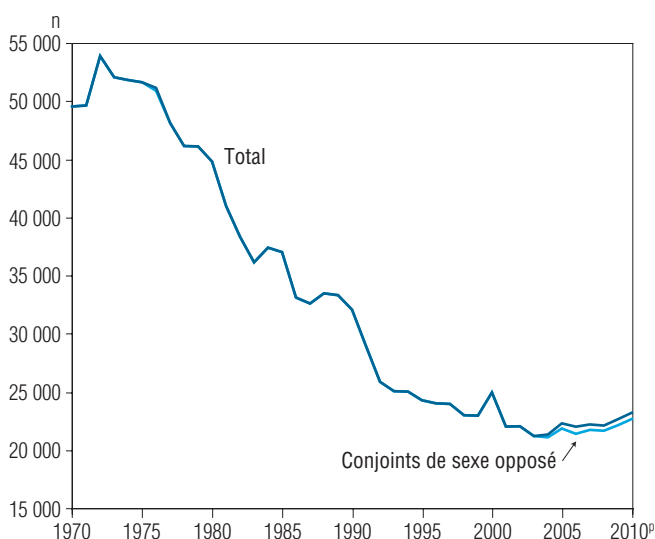
Les Québécois se marient peu, mais la nuptialité se stabilise

Selon les données provisoires, 23 161 mariages ont été célébrés au Québec en 2010. La propension à se marier est faible, les indices de primo-nuptialité indiquant que seulement trois personnes sur 10 se marieraient une première fois avant leur 50^e anniversaire si les conditions de nuptialité de 2010 demeuraient constantes. Cette proportion est un peu plus élevée chez les femmes (322 pour mille) que chez les hommes (294 pour mille).

Les figures 1 et 2 montrent que le contraste est marqué avec la situation qui prévalait il y a une quarantaine d'années. Au début de la décennie 1970, les indices de primo-nuptialité avoisinaient 900 pour mille; on enregistrait alors autour de 50 000 mariages annuellement. Par la suite, la baisse de la nuptialité a été telle que les mariages ont chuté de plus de la moitié. Précisons toutefois que si la baisse des mariages et de la nuptialité a été presque ininterrompue au cours des décennies 1970 à 1990, ce mouvement a récemment été

Figure 1

Nombre de mariages total et de conjoints de sexe opposé, Québec, 1970-2010

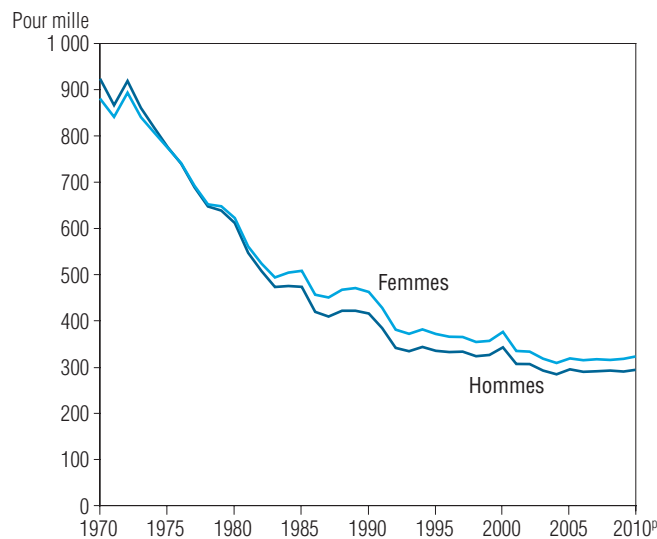


Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis mars 2004.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 2

Indice synthétique de primo-nuptialité selon le sexe, Québec, 1970-2010



Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus depuis 2004.

Source : Institut de la statistique du Québec.

freiné. L'indice de primo-nuptialité se maintient en effet autour de 300 pour mille depuis le milieu de la décennie 2000, tant chez les hommes que chez les femmes. Quant au nombre de mariages, il s'est redressé un peu depuis le creux observé en 2003 (21 145 mariages). Ce redressement résulte de deux mouvements que l'on distingue sur la figure 1. D'une part, les mariages de conjoints de même sexe ont été autorisés en mars 2004, ce qui a contribué à hausser le nombre total de mariages. Depuis 2005, on en compte en moyenne 500 annuellement, soit environ 2 % de l'ensemble des mariages. En 2010, 544 mariages homosexuels ont été enregistrés : 299 entre deux hommes et 245 entre deux femmes. On observe d'autre part une augmentation des mariages de conjoints de sexe opposé. Après être descendu à environ 21 000 en 2003 et 2004, leur nombre se situe à 22 617 en 2010 (tableau 1).

Les mesures de la primo-nuptialité

Les **taux de primo-nuptialité par groupe d'âge** mesurent la propension des personnes d'un groupe d'âge donné à se marier pour une première fois au cours d'une année civile. Les taux sont calculés en rapportant le nombre de mariages d'hommes et de femmes célibataires d'un groupe d'âge donné à l'effectif total d'hommes et de femmes dans ce groupe d'âge.

Les **indices synthétiques de primo-nuptialité** sont calculés en additionnant les taux de primo-nuptialité des 16 à 49 ans. Ils indiquent la proportion d'hommes et de femmes qui se marieraient pour une première fois avant leur 50^e anniversaire si les comportements de fécondité par âge d'une année donnée demeuraient constants.

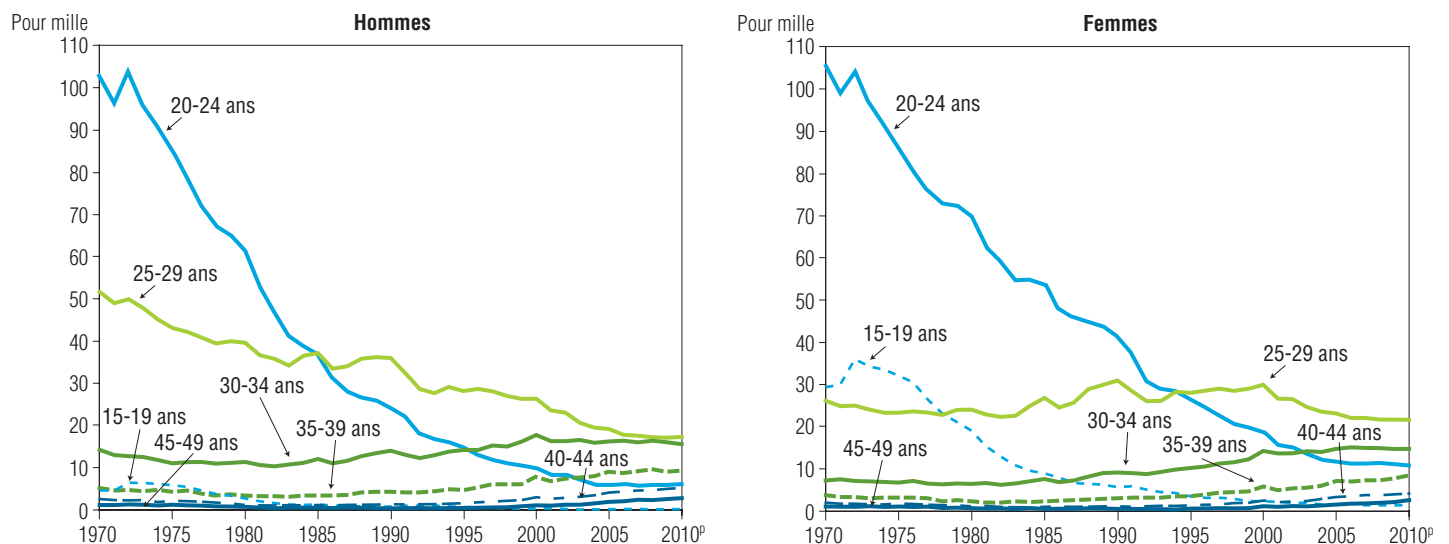
La nuptialité des moins de 30 ans ne baisse plus, celle des plus âgés augmente un peu

Les taux de nuptialité par groupe d'âge montrent que c'est entre 25 et 29 ans que les mariages sont les plus fréquents chez les hommes et les femmes (figure 3). Sur mille hommes âgés de 25 à 29 ans, un peu plus de 17 se sont mariés pour la première fois en 2010; chez les femmes, la proportion est de 22 pour mille. C'est ensuite chez les 30-34 ans que l'on trouve les taux les plus élevés. Chez les hommes, qui se marient un peu plus tardivement que les femmes, l'écart entre les deux groupes d'âge est ténue.

L'illustration de l'évolution des taux depuis 1970 permet de constater que la propension à se marier a fortement diminué chez les hommes de moins de 30 ans et chez les femmes de moins de 25 ans. La réduction est particulièrement importante chez les 20-24 ans. Si ces derniers affichaient de loin les plus hauts taux de nuptialité dans les années 1970, ils se marient dorénavant très peu. En 2010, sur mille hommes âgés de 20 à 24 ans, seulement 6,4 se sont mariés; ce fut le cas de 11,0 femmes du même groupe d'âge. Depuis le milieu des années 2000, les taux de nuptialité ont toutefois peu bougé chez les jeunes âgés dans la vingtaine, marquant un arrêt dans la baisse des dernières décennies.

Les taux de nuptialité des plus âgés présentent quant à eux une lente évolution à la hausse, indiquant un certain rattrapage des mariages à des âges plus avancés. Ce rattrapage est toutefois insuffisant pour compenser les mariages qui ne se font plus chez les plus jeunes, d'où une nuptialité totale qui reste faible. Soulignons que les changements dans les comportements des différents groupes d'âge ont entraîné une élévation de l'âge moyen au premier mariage. Tandis qu'il s'établissait à 32,4 ans chez les hommes et à 30,7 ans chez les femmes en 2010, il était respectivement de 25,6 ans et de 23,5 ans en 1970 (données non illustrées).

Figure 3
Taux de primo-nuptialité selon le groupe d'âge, par sexe, Québec, 1970-2010



Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus depuis 2004.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Des célébrants de plus en plus diversifiés

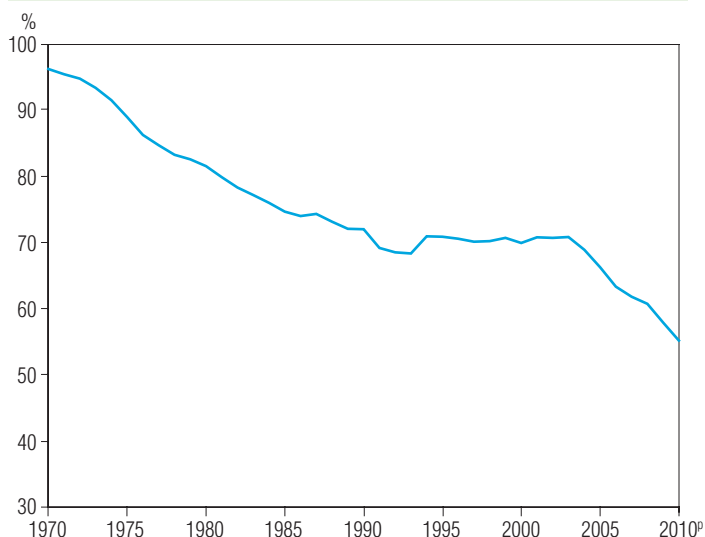
En 2010, 55 % des mariages de conjoints de sexe opposé ont été célébrés par un ministre du culte (figure 4). Après avoir diminué rapidement dans les années 1970 et 1980, la part des mariages religieux semblait avoir atteint un plancher, se fixant autour de 70 % au cours de la décennie 1990. Le mouvement à la baisse a toutefois repris en 2004, soit peu de temps après l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi, en juin 2002, qui habilite de nouveaux célébrants pour les mariages civils. Depuis, outre les greffiers des palais de justice, les notaires et toutes autres « personnes désignées » par le ministre de la Justice du Québec peuvent agir comme célébrant. Les personnes désignées peuvent être un maire ou un fonctionnaire municipal, mais aussi un ami ou un membre de la famille du couple.

La figure 5 répartit plus en détail les mariages de conjoints de sexe opposé de la période 2002-2010 selon la catégorie du célébrant. On peut voir que si les mariages civils sont en hausse, c'est parce que les mariages officialisés par un notaire et ceux célébrés par une personne désignée connaissent une popularité croissante. Inexistants il y a quelques années, ils représentent respectivement 12 % et 15 % des mariages de 2010. La part des greffiers parmi les célébrants est au contraire en baisse, étant passée de 29 % en 2002 à 19 % en 2010.

Le choix du célébrant diffère dans le cas des mariages de conjoints de même sexe (figure 6). La part des mariages religieux est notamment beaucoup plus réduite en raison des normes qui régissent le mariage dans certaines religions. Depuis 2004, environ le quart des mariages homosexuels ont été célébrés par un ministre du culte. Cependant, comme chez les couples

Figure 4

Part des mariages religieux, mariages de conjoints de sexe opposé, Québec, 1970-2010

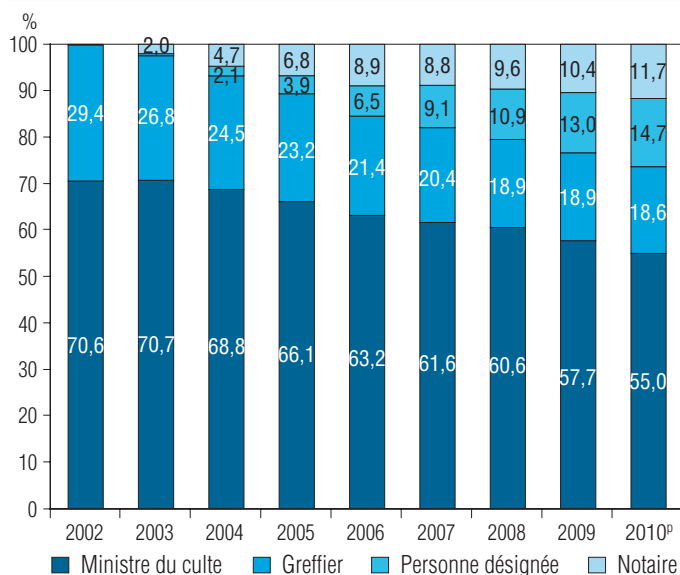


Source : Institut de la statistique du Québec.

de sexe opposé, une part grandissante des couples de même sexe choisissent de se marier devant un notaire ou une personne désignée. Les notaires comptent pour 28 % des célébrants des mariages de conjoints de même sexe en 2010 et les personnes désignées, pour 22 %. En 2004, l'année durant laquelle ces mariages ont été autorisés, leur part respective était de 13 % et 4 %. Quant aux greffiers, qui ont célébré plus de la moitié des mariages homosexuels en 2004 et 2005, leur part se situe à 29 % en 2010, à peine plus que les notaires.

Figure 5

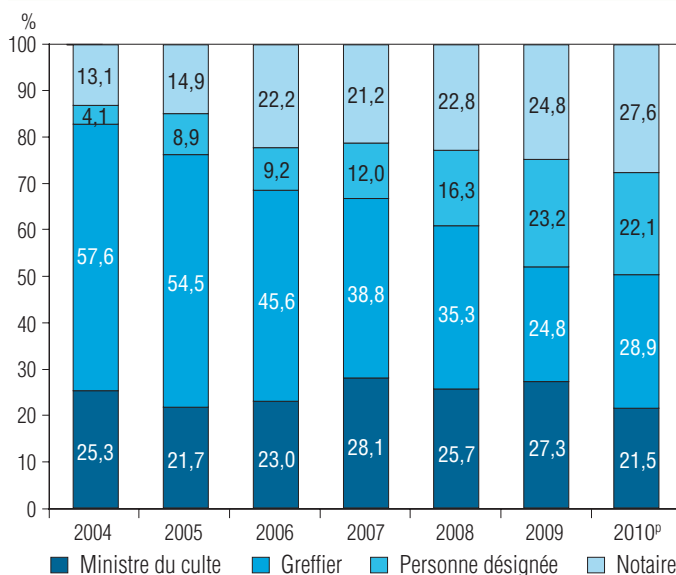
Mariages de conjoints de sexe opposé selon la catégorie du célébrant, Québec, 2002-2010



Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 6

Mariages de conjoints de même sexe selon la catégorie du célébrant, Québec, 2004-2010



Source : Institut de la statistique du Québec.

L'union civile demeure marginale

En 2002 a aussi été créée une nouvelle institution conjugale, l'union civile, qui se distinguait initialement du mariage en étant ouverte aux conjoints de même sexe¹. Cette distinction n'existe plus depuis 2004. L'union civile est équivalente au mariage en ce qui concerne les droits et obligations des conjoints, mais diffère notamment en ce qui a trait aux modalités de dissolution. Peu de couples choisissent de s'unir civilement. En 2010, 278 unions civiles ont été enregistrées, soit 221 de couples de sexe opposé et 57 de couples de même sexe (tableau 1). L'année 2003 est celle où leur nombre a été le plus élevé, soit 342. L'autorisation des mariages de conjoints de même sexe l'année suivante explique la réduction observée ultérieurement. Depuis leur création en 2002, les unions civiles représentent en moyenne 1 % seulement des unions légalisées chaque année (en additionnant les mariages et les unions civiles). Cette part est toutefois plus élevée dans le cas des unions de conjoints de même sexe; elle atteint près de 10 % en 2010.

D'autres données sur les mariages et la nuptialité, ainsi que sur différents aspects de la situation démographique au Québec, sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Les données sur les mariages

Les données sur les mariages proviennent du Registre des événements démographiques, tenu par l'Institut de la statistique du Québec. Les statistiques sont établies selon le lieu de célébration du mariage et non selon le lieu de résidence du couple. Des mariages de couples non domiciliés au Québec sont ainsi compris dans les données, tandis que les mariages de Québécois célébrés à l'extérieur du Québec ne sont pas disponibles.

Les données de 2010 sont provisoires. Elles ne sont pas ajustées pour tenir compte des bulletins de mariages qui pourraient être transmis tardivement. On remarque toutefois généralement très peu d'écart entre les données provisoires et les données finales. Le délai nécessaire avant que les données soient considérées comme définitives varie normalement entre 15 et 20 mois après la fin de l'année concernée.

Tableau 1
Mariages¹ et unions civiles² selon le sexe des conjoints, Québec, 2002-2010

Année	Mariages				Total	n	Unions civiles				Total
	Sexes opposés	Même sexe		Total			Sexes opposés	Même sexe		Total	
		2 hommes	2 femmes					2 hommes	2 femmes		
2002	21 986	21 986	10	87	69	156	166	
2003	21 145	21 145	68	140	134	274	342	
2004	21 034	148	97	245	21 279	100	48	31	79	179	
2005	21 793	278	173	451	22 244	113	35	24	59	172	
2006	21 335	349	272	621	21 956	163	34	19	53	216	
2007	21 680	251	216	467	22 147	198	26	17	43	241	
2008	21 605	262	186	448	22 053	201	44	25	69	270	
2009	22 075	291	222	513	22 588	185	28	26	54	239	
2010 ^o	22 617	299	245	544	23 161	221	37	20	57	278	

1. Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis le 19 mars 2004.

2. L'union civile a été instituée en juin 2002.

Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Un même projet de loi (n° 84) a créé l'union civile et habilité de nouveaux célébrants pour les mariages civils. Il s'agit de la *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation*.

Ce bulletin est réalisé par :
Martine St-Amour
Direction des statistiques
sociodémographiques

Direction des statistiques
sociodémographiques :
Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation :
Gabrielle Tardif, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2011
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010